



**DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS-DE-FRANCE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2026**

Membres en exercice : 43
Présents : 32
Votants : 39
Date convocation : 16 avril 2026
Date d'affichage : 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux avril,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué
à 19h30, s'est réuni à la salle des fêtes à Baillet-en-France,
en séance publique, sous la présidence de Patrice ROBIN

Secrétaire de séance : Gilbert MAUGAN

Etaient présents (32) : Éric THERRY, Michel BRAULT, Richard GRIGNASCHI, Christiane AKNOUCHE, Célia DELAHAYE, Delphine DRAPEAU, Jean-Claude TURBAN, Sylvain SARAGOSA, Isabelle SUEUR, Jacques GAUBOUR, Virginie VIEVILLE, Gilbert MAUGAN, Patrick FAUVIN, Michel MANSOUX, Nathalie DELISLE-TESSIER, Michel ZEPPEFELD, Nathalie CORBIER, Simon SCHEMBRI, Jean-Christophe MAZURIER, Sylvaine PRACHE, Chantal ROMAND, Silvio BIELLO, Laurence CARTIER-BOISTARD, Josette FRAMERY, Nathalie BENYAHIA, Véronique MAGNIER, Hugues BRISSAUD, Franck BREIT, Valérie LECOMTE, Laurence BERNHARDT, Patrice ROBIN, Cyril DIARRA, Conseillers Communautaires formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés avant donné pouvoir (7) : Sylvie PESLERBE donne pouvoir à Éric THERRY, Romain RENAUD donne pouvoir à Sylvain SARAGOSA, Martine GILLES-DURET donne pouvoir à Nathalie DELISLE-TESSIER, Gilles WECKMANN donne pouvoir à Silvio BIELLO, Pascal BOSRET donne pouvoir à Laurence CARTIER-BOISTARD, Sylvain BRINDEJONC donne pouvoir à Nathalie BENYAHIA, Muriel LE JAN donne pouvoir à Hugues BRISSAUD.

Absents : (4) Emmanuel DE NOAILLES, Jacqueline HOLLINGER Jacques FÉRON, Laurent DABOVAL.

N°2026/49	AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BUDGET PRINCIPAL CARNELLE PAYS-DE-FRANCE ET DE SES BUDGETS ANNEXES
-----------	--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2311-5 modifié par l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 et son article R. 2311-13,

Vu les états des restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement,

Vu l'avis favorable de la Commission Administration Générale, Finances, Commande publique et Contrôle de gestion, en date du 7 avril 2026,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire en date du 13 avril 2026,

Vu le rapport de M. Hugues BRISSAUD, Vice-Président en charge de l'administration générale, des finances, de la commande publique et du contrôle de gestion,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Conformément à l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte financier unique (CFU).

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M57, il convient, après avoir adopté le compte financier unique de l'exercice 2025, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025, issus du compte financier unique pour le budget principal et ses budgets annexes.

Sur proposition du Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
AFFECTE les résultats 2025 comme suit :

1/ Pour le budget principal de la **C3PF**, l'affectation du résultat 2025 du budget principal est arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
A/ Résultat de l'exercice 2025	707 169,19 €
B/ Résultat reporté au 31/12/2024	2 398 312,04 €
Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025 = A+B	3 105 481,23 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
D/ Résultat de l'exercice 2025	-246 806,09 €
E/ Résultat reporté au 31/12/2024	503 376,23 €
F/ Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025 = D+E (hors Reste A Réaliser)	256 570,14 €
Solde des RAR	707 009,83 €
AFFECTATION DU RESULTAT	
Report d'investissement (R-001)	256 570,14 €
Affectation des excédents de fonctionnement capitalisés (R-1068)	0,00 €
Report en fonctionnement (R-002)	3 105 481,23 €

2/ Pour le budget annexe de la **GENDARMERIE**, l'affectation du résultat 2025 du budget annexe est arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
A/ Résultat de l'exercice 2025	210 889,82 €
B/ Résultat reporté au 31/12/2024	100 052,35 €
Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025 = A+B	310 942,17 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
D/ Résultat de l'exercice 2025	579,00 €
E/ Résultat reporté au 31/12/2024	-224 923,50 €
F/ Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025 = D+E (hors Reste A Réaliser)	-224 344,50 €
Solde des RAR	-10 377,00 €
AFFECTATION DU RESULTAT	
Report d'investissement (D-001)	-224 344,50 €
Affectation des excédents de fonctionnement capitalisés (R-1068)	234 721,50 €
Report en fonctionnement (R-002)	76 220,67 €

3/ Pour le budget annexe **MORANTIN**, l'affectation du résultat 2025 du budget annexe est arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
A/ Résultat de l'exercice 2025	120 348,87 €
B/ Résultat reporté au 31/12/2024	1 038 192,04 €
Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025 = A+B	1 158 540,91 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
D/ Résultat de l'exercice 2025	225 263,12 €
E/ Résultat reporté au 31/12/2024	-178 413,31 €
F/ Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025 = D+E (hors Reste A Réaliser)	46 849,81 €
Solde des RAR	-88 652,40 €
AFFECTATION DU RESULTAT	
Report d'investissement (D-001)	46 849,81 €
Affectation des excédents de fonctionnement capitalisés (R-1068)	41 802,59 €
Report en fonctionnement (R-002)	1 116 738,32 €

4/ Pour le budget annexe du **PA DE L'ORME**, l'affectation du résultat 2025 du budget annexe est arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
A/ Résultat de l'exercice 2025	-35 420,78 €
B/ Résultat reporté au 31/12/2024	372 471,27 €
Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025 = A+B	337 050,49 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
D/ Résultat de l'exercice 2025	109 626,36 €
E/ Résultat reporté au 31/12/2024	100 363,33 €
F/ Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025 = D+E (hors Reste A Réaliser)	209 989,69 €
Solde des RAR	/
AFFECTATION DU RESULTAT	
Report d'investissement (R-001)	209 989,69 €
Affectation des excédents de fonctionnement capitalisés (R-1068)	/
Report en fonctionnement (R-002)	337 050,49 €

5/ Pour le budget annexe du **TOURISME**, l'affectation du résultat 2025 du budget annexe est arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
A/ Résultat de l'exercice 2025	23 283,02 €
B/ Résultat reporté au 31/12/2024	129 122,81 €
Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025 = A+B	152 405,83 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
D/ Résultat de l'exercice 2025	-6 541,36 €
E/ Résultat reporté au 31/12/2024	-3 644,80 €
F/ Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025 = D+E (hors Reste A Réaliser)	-10 186,16 €
Solde des RAR	0,00 €
AFFECTATION DU RESULTAT	
Report d'investissement (R-001)	-10 186,16 €
Affectation des excédents de fonctionnement capitalisés (R-1068)	10 186,16 €
Report en fonctionnement (R-002)	142 219,67 €

6/ Pour le budget annexe du **TIERS LIEU**, l'affectation du résultat 2025 du budget annexe est arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
A/ Résultat de l'exercice 2025	-22 705,69 €
B/ Résultat reporté au 31/12/2024	694 630,41 €
Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025 = A+B	671 924,72 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
D/ Résultat de l'exercice 2025	181 045,61 €
E/ Résultat reporté au 31/12/2024	-147 620,93 €
F/ Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025 = D+E (hors Reste A Réaliser)	33 424,68 €
Solde des RAR	3 188 219,67 €
AFFECTATION DU RESULTAT	
Report d'investissement (D-001)	33 424,68 €
Affectation des excédents de fonctionnement capitalisés (R-1068)	/
Report en fonctionnement (R-002)	671 924,72 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président, Patrice Robin